



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MORGANE
Dimanche 19 octobre 2025 à - 14h00
Kerziou – Moëlan sur mer – Finistère - en présentiel et en visio

En présentiel : Blandine Devouge, Claudine Ducol, Dominique Gontier, Erwan Grossmann, Pierre Grossmann,

En visio : Fanny Grossmann, René Grossmann, Nadège Oger-Buchle, Julien Soria, Pierrette Usseglio.

Pouvoirs : Catherine de Grissac à Blandine Devouge.

I – Observations sur le rapport moral et d'activités de 2024 :

Document présenté par Blandine Devouge, présidente de l'association. Il est voté à l'unanimité des présents et représentés, sous réserve de compléments à apporter sur l'utilisation des fonds versés à l'ASEM (cantine, matériels pour la MCOS, financement des formations,...).

Par ailleurs l'association Morgane va proposer un courrier adressé à l'IEF pour signaler notre étonnement de n'avoir pas été informé de la construction de deux salles de classes sur le terrain de l'école élémentaire et solliciter un RV lors de la présence à Dagana de Pierre et Blandine en janvier 2026. Il est indispensable de conserver la mémoire de l'histoire de la construction de cette école et de la faire connaître aux enfants qui y sont scolarisés. Mais aussi plus largement et régulièrement auprès des autorités qui ne semblent pas assurer une continuité lors des passations.

L'AG s'interroge sur les délais de réalisation du dossier à présenter à l'Education Nationale pour obtenir le classement de l'ensemble Célestin Freinet en école expérimentale. En effet le compte-rendu réalisé par l'ASEM en date du 10 janvier 2025 précise bien que ce dossier est du ressort de l'ASEM. Pour nous ce dossier est prioritaire.

Extrait du CR de l'ASEM daté du 10/01/2025 :

« L'inspecteur d'académie est favorable au projet d'une école expérimentale cependant il souhaite que l'ASEM propose un dossier solide avec des arguments pédagogiques convaincants pour son approbation.

La balle est désormais dans le camp de l'ASEM pour préparer le dossier. Ce dernier devra retracer toutes les expériences menées dans cet établissement depuis sa création sans oublier les résultats très positifs obtenus. Il est conseillé à l'ASEM d'associer les autorités académiques dans la zone. Des rencontres avec le Directeur de l'école, l'Equipe pédagogique ainsi que le CGE devront être tenues dans l'espoir de redonner à l'établissement son lustre d'antan »

II - Rapport financier sur 2024

Présenté par Pierre Grossmann, trésorier, rapport voté à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat 2024 au report à nouveau. Les modifications ont été apportées sur les erreurs et les doublons (voir le CR définitif).

Les ventes de vins représentent un gain net d'environ 5 000 € d'où la nécessité d'essayer de maintenir cette vente en région parisienne. René et Pierrette se chargent de vérifier auprès de Joël Gaudelus qu'il est possible de reproduire cette vente chez lui le samedi 13 décembre 2025. La vente en Bretagne sera programmée ultérieurement avec les vignerons.

III – Présentation du livret des activités de l'association Morgane

Présenté par Pierre Grossmann. (Idem sur les modifications apportées)

IV – La vie du centre Morgane

Le centre a maintenant 20 ans et continue d'être bien entretenu. Le bilan financier est positif et permet de financer les petits travaux, les frais de fonctionnement, les salaires, la colonie de vacances mais pas les gros travaux qui continuent à être financés par l'association Morgane, notamment certains travaux d'étanchéité et de peintures.

V – Les journées nationales de l'ASEM

On constate que les activités de l'ASEM se structurent et que l'ensemble des responsables se penchent sur la résolution des problèmes rencontrés. Les activités sont nombreuses, réparties entre le centre Morgane à Dagana et les cellules sur l'ensemble du territoire.

L'urgence pour l'ASEM, énoncé dans le CR qui nous a été remis, est de trouver de nouveaux partenaires. Nous constatons que l'association Morgane n'est pas citée, mais PMH nous a précisé que ce partenaire est permanent et fait partie des « acquis ».

Programme de formation ASEM : l'association Morgane demande que pour chaque projet une demande de subvention soit déposée avec le détail des actions proposées et un devis.

VI – Maison de la Culture Oumar Sarr

Les deux stagiaires présents à la MCOS en juillet-août ont produit un rapport de stage très intéressant qui montre à nouveau la nécessité de recruter un animateur culturel. Ce master de la faculté Gaston Berger de Saint-Louis apparaît sérieux et témoigne de la qualité de l'enseignement. Ne serait-il pas possible de recruter l'un des deux stagiaires ? Nous rappelons que l'association Morgane s'est engagée à financer le coût du poste sur deux années sous réserve que les actions mises en œuvre par cet animateur puissent à terme couvrir les frais y afférant. N'y a-t-il pas aussi via l'UGB moyen de contacter des jeunes qui ont reçu cette formation et qui seraient en recherche d'emploi ?

VII – Bilan Ecole maternelle

Nous félicitons Kadia et son équipe pour la qualité du rapport qu'elle nous a adressé et la richesse des actions mises en œuvre dans cette école. Cela marque d'autant plus l'écart avec le fonctionnement de l'école élémentaire.

VIII – L'avenir de notre partenariat et de chacune des structures

Le débat a été riche en contributions de chacun et le sujet est particulièrement important. En effet depuis le bilan-évaluation de ce partenariat notre souci est de s'assurer de la poursuite des actions que nous avons mises en œuvre conjointement. Les fondateurs ont mis en évidence l'urgence de trouver d'autres financements, d'autres partenariats pour que l'ASEM poursuive ses activités et continue à développer la pédagogie Freinet.

Nous avons travaillé à partir du tableau-navette validé par nos deux associations.

- Pour rappel, l'association Morgane confirme qu'elle ne financera pas les colonies de vacances ; l'apprentissage de la religion ne correspond pas aux valeurs de laïcité de l'association Morgane en particulier (séparation de l'église et de l'Etat). Nous comprenons que l'ASEM souhaite poursuivre cette activité mais nous ne souhaitons pas nous y associer. Nous respectons toutes les religions et les personnes qui les pratiquent mais nous ne souhaitons pas nous associer à leur pratique.
- Nous validons les démarches de l'ASEM sur leurs recherches de partenaires et souhaitons être informés de leurs démarches et de leur aboutissement
- Nous confirmons notre volonté de financer les formations de l'ASEM sur présentation des projets et des devis ainsi que les journées nationales de Dagana

- Concernant la MCOS, nous rappelons notre souhait d'être plus fortement associés aux décisions prises par le comité de gestion dont nous faisons partie. Les visio-conférences sont faciles à mettre en œuvre.
- Le recrutement d'un animateur culturel devient urgent si on veut que la MCOS puisse trouver les moyens de son autonomie ; contact avec l'UGB et l'institut français de Saint-Louis ?
- Où en est le projet de création d'un site de l'ASEM ou de tout autre outil de communication plus d'actualité, type Instagram ou Facebook ?
- Nous rappelons la nécessité d'avancer plus rapidement sur le montage du dossier de demande de classement en école expérimentale. Il avait été convenu notamment d'organiser :
 - Rencontre ASEM-Direction-EP
 - Rencontre ASEM-CGE
 - Rencontre ASEM-IEF Association Morgane
 - Rencontre ASEM-IA
 - Rédaction d'une convention de Partenariat (ASEM-IEF-CGE-GS)
 - Mise en place d'un comité de suivi-évaluation
 - Montage d'un dossier technique pour le Ministère
 - Audience avec le MEN
 - Renforcement de capacités des enseignants du groupe C. Freinet
 - Faire participer plus d'enseignants aux colloques de l'ASEM

Certains points devront être revus lors du prochain passage de Pierre et Blandine en janvier 2026, mais d'autres pourraient avancer sans eux.

- Nous maintenons la subvention à la cantine de l'école maternelle selon les mêmes conditions, mais avec nécessité pour le CGE de continuer à mobiliser des financements locaux.
- Si l'école Célestin Freinet nous adresse des besoins sur l'entretien de l'école nous pourrions étudier les devis sous réserve de la volonté du directeur actuel de réellement favoriser et mettre en œuvre les techniques Freinet dans son établissement

Débat sur les suites de notre partenariat :

- Proposition d'organiser une assemblée générale plénière avec des représentants des deux associations et notamment des nouveaux
- Pourrait-on proposer à des représentants des anciens élèves de se joindre à cette réflexion ?
- Plusieurs d'entre nous sont prêts à faire le déplacement à Dagana et à envisager une relève
- L'AM pourrait sonder ses adhérents et faire appel à des nouveaux

- Notre attente est forte sur l'implication de l'ASEM dans cette démarche et sur les sujets déjà évoqués
- Faire un courrier à l'ASEM pour proposer cette rencontre qui serait affinée lors du séjour de Pierre et Blandine en janvier 2026

V – Composition du Bureau de l'association pour l'année à venir

Présidente	Blandine DEVOUGE
Secrétaire	Nadège OGER-BUCHLE
Trésorier	Pierre GROSSMANN

L'Assemblée Générale est close à 18h